



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Kingdom of Cambodia
Nation Religion King

Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

13 janvier 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MODALITÉS D'ACCÈS DU PUBLIC ET DES MÉDIAS À L'AUDIENCE DU PRONONCÉ DE L'ARRÊT DANS L'AFFAIRE KAING GUEK EAV, ALIAS DUCH

La Chambre de la Cour suprême des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC) a annoncé qu'elle prononcera son arrêt dans le dossier n° 001 concernant KAING Guek Eav, alias Duch, le **vendredi 3 février 2012, à 10 heures**.

Le 26 juillet 2010, la Chambre de première instance a déclaré Duch coupable de crimes contre l'humanité et de violations graves des Conventions de Genève de 1949 et l'a condamné à une peine d'emprisonnement de 35 ans. L'Accusé, les co-procureurs et les Groupes 1, 2 et 3 des parties civiles ont interjeté appel du jugement de première instance et les audiences en appel se sont tenues devant la Chambre de la Cour suprême du 28 au 30 mars 2011.

Avis aux visiteurs

Les 482 sièges de la galerie du public seront attribués comme suit :

1. Les parties civiles et leurs conseils dans le dossier n° 001

Cent sièges sont réservés aux parties civiles, dont la venue est organisée par la Section d'appui aux victimes et les organisations intermédiaires, et à leurs conseils. Les sièges qui ne seront pas occupés à 9 h 45 seront réattribués au public.

2. Les diplomates, représentants des gouvernements et amis des CETC

Cinquante sièges sont réservés à ce groupe. Il est nécessaire de s'inscrire à l'avance en envoyant un courriel à l'adresse : pas@eccc.gov.kh. **Date limite pour s'inscrire : vendredi 27 janvier 2012, à 16 heures**. Les sièges qui ne seront pas occupés à 9 h 45 seront réattribués au public.

3. Les représentants des ONG

Cinquante sièges sont réservés aux ONG dont les travaux se rapportent à la mission des CETC. Il est nécessaire de s'inscrire à l'avance. Les demandes de sièges doivent être envoyées à l'adresse : pas@eccc.gov.kh. **Date limite : vendredi 27 janvier 2012, à 16 heures**.

Passé cette date et compte tenu du nombre total de sièges sollicités, les CETC aviseront chaque ONG du nombre de sièges qui lui ont été attribués. Si le nombre de sièges demandés dépasse le nombre total de sièges réservés, les sièges seront attribués comme suit :

1. Le personnel des organisations intermédiaires,
2. Le personnel des ONG participant à des programmes de suivi régulier des travaux des CETC,
3. Les ONG qui ont régulièrement assisté aux audiences par le passé,
4. Autres.

Les sièges qui ne seront pas occupés à 9 h 45 seront réattribués au public.

4. Les représentants des médias

Vingt sièges de la galerie du public sont réservés aux représentants des médias. Priorité sera donnée aux représentants de la presse écrite. Il est nécessaire de s'inscrire à l'avance en envoyant un courriel à l'adresse : pas@eccc.gov.kh. **Date limite : vendredi 27 janvier 2012, à 16 heures.** Les représentants des médias qui n'auront pas de siège dans la galerie du public se verront attribuer des sièges dans la salle de presse (pièce C105) au rez-de-chaussée.

5. Les groupes

Deux cent douze sièges sont réservés aux groupes, dont la venue est organisée par la Section des affaires publiques des CETC et les organisations partenaires. Les sièges qui ne seront pas occupés à 9 h 45 seront réattribués au public.

6. Le public

Cinquante sièges sont réservés aux membres du public, et seront attribués selon l'ordre d'arrivée.

Les portes de l'entrée des visiteurs s'ouvriront à 7 heures. Il est recommandé aux visiteurs d'arriver à l'entrée de sécurité suffisamment à l'avance pour accomplir les formalités (contrôle de sécurité et obtention des billets). Les portes de la salle d'audience seront fermées à 9 h 45 ou dès que tous les sièges de la galerie du public sont occupés.

Veuillez noter que tous les visiteurs doivent présenter une pièce d'identité (avec photo) à l'entrée. L'accès à la salle d'audience est interdit aux moins de 16 ans. Les personnes âgées de 16 à 18 ans ne pourront entrer dans la salle d'audience que si elles sont accompagnées d'un adulte. Les visiteurs doivent se comporter dignement et correctement en toutes circonstances dans la salle d'audience. Une tenue appropriée est exigée. Les téléphones portables, les grands sacs, la nourriture ou la boisson sont interdits dans la galerie du public.

Les CETC sont situées à Chaom Chau, à Phnom Penh, soit à 16 km du centre-ville sur la nationale 4 en direction de Sihanoukville. Les membres du public et les représentants des médias sont priés d'utiliser l'entrée des visiteurs située du côté est du tribunal. Le stationnement sera offert à ceux qui viennent avec leur propre voiture.

Accréditation des médias

Tous les représentants des médias qui souhaitent avoir accès aux CETC le 3 février 2012 doivent s'inscrire et se faire accréditer par avance. La procédure mise en place est la suivante :

- a) Les journalistes qui détiennent une carte d'accréditation valable auprès des CETC doivent inscrire leur demande d'accès auprès de la Section des affaires publiques en envoyant un courriel à l'adresse : pas@eccc.gov.kh.
- b) Les journalistes qui détiennent une carte d'accréditation expirée doivent remplir à nouveau et signer un formulaire de demande d'accréditation et l'envoyer avec leur demande d'inscription à l'adresse : pas@eccc.gov.kh. Merci d'indiquer le numéro de la carte d'accréditation expirée.
- c) Les journalistes qui n'ont jamais été accrédités auprès des CETC doivent envoyer un formulaire de demande d'accréditation, rempli et signé, une photo d'identité au format jpg et une copie du passeport avec leur demande d'inscription à l'adresse : pas@eccc.gov.kh.

Le formulaire de demande d'accréditation peut être téléchargé sur le site Internet des CETC :

http://www.eccc.gov.kh/sites/default/files/ECCC_Accreditation_Media_Application_Form.doc.

Dans la salle d'audience, vingt sièges au maximum de la galerie du public sont réservés aux représentants des médias. Priorité sera donnée aux représentants de la presse écrite. Les représentants des médias qui n'auront pas de siège dans la galerie du public pourront s'installer dans la salle de presse au rez-de-chaussée. Les représentants des médias qui souhaitent réserver un siège dans la galerie du public doivent en faire la demande dans leur demande d'inscription pour l'audience.

Date limite pour les demandes d'inscription et d'accréditation : vendredi 27 janvier 2012, à 16 heures.

Services aux médias

Pour l'audience, la Section des affaires publiques des CETC installera, au rez-de-chaussée du tribunal, les équipements nécessaires aux médias.

La salle de presse (C108) comporte un espace de travail tranquille. Plusieurs ordinateurs équipés d'une connexion Internet seront disponibles (pas de réservation possible). Les CETC ne disposant actuellement que d'un réseau wifi limité, les représentants des médias seront invités à utiliser leur propre modem 3G s'ils souhaitent télécharger des gros fichiers.

Le signal audio et vidéo sera retransmis dans la salle de visionnement réservée à la presse (C105). Des écrans de télévision seront installés à la seule intention des représentants des médias pour leur permettre de suivre l'audience en khmer (salle C109) et en anglais (salle C105).

Sièges réservés aux médias dans la galerie du public

Les représentants des médias doivent occuper le siège qui leur a été attribué 15 minutes avant l'heure de début de l'audience. Aucun appareil photographique, ordinateur portable, téléphone portable ou appareil d'enregistrement n'est autorisé dans la galerie du public.

Photographie

Les CETC fourniront aux médias des photos de haute résolution prises à l'ouverture de l'audience.

Audio

Le signal audio sera fourni par une connexion **PHONO/XLR**. Il sera accessible dans la salle de presse (C105) grâce à 48 connexions (16 dans chaque langue : khmer, anglais et français). Il sera possible de faire des branchements supplémentaires d'enregistreur à enregistreur si l'utilisateur apporte les câbles nécessaires. Aucun enregistrement audio ne sera autorisé dans la salle d'audience.

Vidéo

Le signal vidéo sera fourni par une connexion **BNC** (signal PAL). Il sera accessible dans la salle de presse (C105) grâce à 30 connexions de sortie. Il sera possible de faire des branchements supplémentaires d'enregistreur à enregistreur si l'utilisateur apporte les câbles nécessaires. Aucun enregistrement vidéo ne sera autorisé dans la salle d'audience.

Service de navette à l'intention des représentants des médias

Les CETC offriront un service de navette gratuit aller-retour du centre-ville de Phnom Penh aux CETC aux représentants des médias ne disposant pas de leur propre moyen de transport. La navette partira du Centre d'information des CETC, au 6A de la rue 21, Sangkat Tonle Basak, Khan Chamkar Morn, à 7 heures et de devant la gare ferroviaire de Phnom Penh, à 7 h 15 le jour de l'audience. Il est nécessaire de s'inscrire à l'avance en envoyant un courriel à l'adresse : pas@eccc.gov.kh.

Pour plus d'information, s'adresser à :

Lars Olsen
Fonctionnaire chargé des communications juridiques

Neth Pheaktra
Attaché de presse

Téléphone portable : +855 (0) 12 488 023
Téléphone fixe : +855 (0) 23 219 814, poste 6169
Courriel : olsenl@un.org

Téléphone portable : +855 (0) 12 483 283
Courriel : neth.pheaktra@eccc.gov.kh